

Belgique - België  
P.P.  
Nandrin  
9/2572

Périodique trimestriel  
Numéro 79 - Automne 2000

# **Assemblée générale du PPNa**

## **Le mardi 14 novembre**

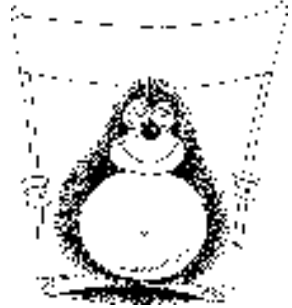
***Une nouvelle occasion de nous retrouver,  
de faire le point et d'envisager le futur.***

***Bienvenue à toutes et à tous !  
(voir page 5)***



# Les élections...

**À l'heure où nous bouclons ce numéro, les électeurs ont fait leur choix... Que nous réserve la "nouvelle" majorité pour les années à venir ? Nous aurons l'occasion d'en parler prochainement. Mais revenons quelques instants à la campagne électorale... La préoccupation environnementale des différentes formations en présence n'a pas été oubliée dans les programmes, elle y a même parfois été chouchoutée.**



Voici quelques extraits choisis (par ordre alphabétique des listes en présence) :

Chez Écolo :

- "[...] Nous voulons continuer à vivre à la campagne"
- "Nous souhaitons établir au plus vite un schéma de structure communal [...]"
- "Nous voulons protéger et recomposer les milieux naturels et les sites d'intérêt paysager [...] par un Plan Communal d'Environnement et de Développement de la Nature"
- "Nous envisagerons des formules d'épuration des eaux, individuelles ou semi-collectives"
- "Pour l'élimination des déchets, nous proposons de rendre la redevance proportionnelle à leur quantité"
- "Nous proposons de créer un échevinat de la participation"

Chez les Intérêts Communaux :

- "La mise à l'étude et la réalisation de plans particuliers d'aménagement du territoire communal formeraient le cadre du développement de nos villages"
- "Les IC prônent un aménagement harmonieux et équilibré de notre territoire par des règlements communaux qui protégeraient chaque village et leur permettraient de conserver leurs particularités"

- *"On pourrait prévoir l'élaboration [...] d'un Plan Communal de Développement de la Nature"*
- *"Les IC entendent garantir la qualité de l'eau, de l'air et des sols, éviter toute forme de gaspillage, lutter contre le bruit et les autres nuisances quotidiennes, réduire et recycler au mieux les déchets"*
- *"Une information régulière et plus objective sera proposée à la population"*

Chez Nandrin 2000 :

- *"La commune se dotera d'un schéma de structure et d'un règlement communal d'urbanisme"*
- *"La commune élaborera des plans particuliers d'aménagement en vue de la protection des sites particulièrement remarquables"*
- *"La commune encouragera la création de mini-stations d'épuration collective par quartiers ou par zones d'habitation"*
- *"La qualité de l'eau de distribution fera l'objet d'une surveillance scrupuleuse"*
- *"La lutte contre les dépôts clandestins sera radicalisée"*

Nous n'aurons pas la cruauté de vous ressortir tout ce qui avait déjà été promis il y a 6 ans, à la même période... C'est pourquoi, dans le nouveau collège communal, l'essentiel sera d'y compter les hommes et les femmes réellement motivés par la mise en place de ces déclarations. D'abord, il leur faudra enfin faire tout ce qu'on avait dit qu'on ferait et qu'on n'a pas fait... Ensuite, il faudra créer, oser, expérimenter, viser des objectifs environnementaux à court, moyen et long termes...

Nul doute que ce travail d'innovation politique représentera un combat perpétuel contre les forces d'inertie bien présentes au sein de notre commune comme au sein de tant d'autres. Objectifs environnementaux ? Souffle nouveau ? Nouveau collège ? Attendons...

En Brabant, à Liège, dans le Namurois ou ailleurs encore, des communes montrent l'exemple et prouvent que ce qui est soi-disant impossible est en fait tout simplement nouveau. □

## **C'est l'automne...**



Claude Monet  
"Sentier à l'abri"

C'est curieux comme cette saison nous inspire des sentiments variés. Pour certains, c'est un *après-été*, sans chaleur ni vacances. Pour d'autres, c'est un *pré-hiver* sans neige, mais avec pluies généreuses et nuits garanties dès 18 h. Pour d'autres encore, c'est une vraie saison. Peut-être la plus pleine.

La vie professionnelle et privée va toujours plus vite. Même en matière de loisirs : les kilomètres que nous leur consacrons ont triplé depuis les années septante ; mais, pour beaucoup d'amoureux de nature et de terroir, l'automne reste un moment privilégié où l'on se force à prendre le temps de prendre le temps. Une nature au sommet de sa splendeur nous invite à partager avec elle ces quelques précieux rituels :

C'est le temps des pommes, des châtaignes, des champignons.

C'est le temps des grandes promenades dans les or et les cuivre de la forêt.

C'est le temps des bûches, des feux, des plantations.

C'est le temps vivifiant où soleil et fraîcheur s'allient pour nous tonifier corps et esprit.



# **Convocation à l'Assemblée générale**

Notre Assemblée générale statutaire se tiendra le mardi 14 novembre prochain à 20 heures en la salle Philippe (derrière le musée de la vie rurale condreuse), rue F. Godinasse à Nandrin.

Nous serons heureux de vous y retrouver, nombreux comme à l'accoutumée. ***Merci encore une fois pour votre effort de participation !***

*Ordre du jour :*

- Rapport moral de la vie de l'association.
- Rapport financier.
- Renouvellement du Conseil d'administration.
- Débat sur les priorités et les propositions pour 2001.

Les membres et les tiers pourront prendre connaissance des décisions auprès de notre secrétaire R. Mawet (la Vaux, 8 à Nandrin ; 04.371.28.67).

*Renouvellement du Conseil, appel aux candidatures*

Chaque année, un tiers des membres du Conseil sont déclarés sortants. Cette fois, il s'agit de Claude Delbrouck, Gabriel de Potter et André Matriche.

***En 1999, le Conseil d'administration du PPNa comptait 8 membres. En 2000, il est passé à 11 !*** Si vous souhaitez vous impliquer plus avant dans la vie de l'association... alors, n'hésitez pas ! Il y a de la place pour tout le monde ! (enfin presque, nos statuts nous autorisent 18 administrateurs). Vos candidatures, orales ou écrites, sont à adresser à un membre du Conseil actuel.

## **Au fil de l'eau...**

**Tel était le thème des désormais classiques "Journées du Patrimoine" initiées par la Région wallonne. Grâce à la légendaire hospitalité de ses propriétaires, le Moulin de la Forge a encore fait beaucoup d'heureux lors de la dernière édition de ces journées, les 9 et 10 septembre derniers.**

Certes ce ne fut plus la foule écrasante de certaines années, mais bien 200 à 300 personnes qui défilèrent tout au long du week-end. Comme à l'accoutumée, la visite complète du moulin était au programme.

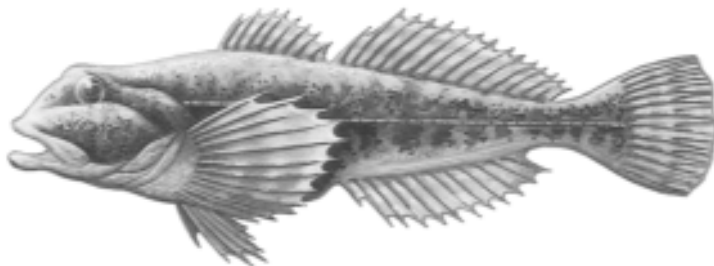
Ce fut aussi l'occasion de mieux connaître le pittoresque ruisseau de Neufmoulin. Le parcours qui relie le moulin de la Forge au lieu-dit la Rochette serpente probablement dans l'un des plus beaux paysages de notre commune.

Les participants aux promenades guidées purent ainsi mesurer eux-mêmes le débit du cours d'eau, distinguer le lit majeur de son lit mineur, comprendre le mécanisme des nappes aquifères, observer l'incroyable diversité des rives, tantôt fangeuses, abruptes, luxuriantes mais surtout, presque encore partout sauvages.

Pour parfaire la découverte du site, de jeunes adolescents du groupe des JNC (Jeunes Naturalistes du Condroz) étaient postés le long de la rivière avec leur attirail de pêche aux petits animaux de la rivière : dans leurs bassins, on pouvait observer de près larves



d'éphémères, gammares (nos crevettes d'eau douce), larves de phryganes (les "cassets" de pêcheurs à la truite) et même plusieurs chabots.



*Chabot.*

Outre le barbecue rituel et un stand proposant affiches, dépliants et brochures sur le thème de l'eau, il y eut également la conférence de Christian Heyden, biochimiste, tout spécialement invité à nous commenter le principe et les avantages du système d'épuration des eaux usées par lagunage.

Ce fut passionnant, clair, bien illustré, exprimé par une personne qui a effectué des recherches en profondeur ; le propos était particulièrement convaincant.

Pour ceux qui disposent d'un jardin d'une taille suffisante, le lagunage offre un grand nombre d'avantages par rapport aux techniques classiques d'épuration. Citons entre autres - mais entre autres seulement - l'élimination des germes pathogènes, grâce à la présence des iris, et la création d'un refuge naturel pour la vie sauvage.

Si vous voulez tout savoir sur ce sujet, commandez sans plus attendre la brochure réalisée par le conférencier : "l'épuration individuelle par lagunage". Ch. Heyden ; rue Saint-Antoine, 23 ; 5580 Havrenne ; 084.21.33.90 ; [eaq@yucom.be](mailto:eaq@yucom.be).

□

## **Le week-end des 16 et 17 septembre**

L'Élan "Fondation Christian Blavier" fêtait ses 50 ans et devenait "Royal Élan, Fondation Christian Blavier". Cette distinction bien méritée honorait M. et Mme Blavier qui, depuis sa fondation, se sont dévoués corps et âme au sport et à la culture. L'Élan, cercle de gymnastique en 1950, devenu en 1972 l'Élan "Fondation Christian Blavier", s'est progressivement enrichi d'activités culturelles, d'ateliers divers de peinture, aquarelle, photo et bien d'autres, d'une chorale "l'Élan vocal" et d'un remarquable "musée de la vie rurale condreuse". Celui-ci rassemble de nombreux témoins des métiers aujourd'hui pratiquement disparus. Ce musée mérite assurément une visite. Il a récemment été cédé à l'Administration communale.

Ce fut également l'occasion d'admirer le travail de la pierre effectué par Pol Gurnade, maître-carrier de Villers-le-Temple. Celui-ci était présent sur le site des festivités avec tout son matériel de taille et de façonnage du grès, la pierre exploitée à la carrière "du Soleil" (voir notre bulletin numéro 78).





Après de longues journées passées par notre secrétaire R. Mawet dans les archives locales et provinciales, le PPNa y présentait le résultat de ses recherches, c'est-à-dire l'historique de la carrière, avec la série impressionnante des propriétaires qui s'y sont succédé depuis le début du siècle. Dommage qu'une météo détestable ait contrarié le succès de foule qu'un tel événement méritait assurément. □

## *Notre histoire locale*

---

# **Le centre de Nandrin**



PRÈS avoir parcouru Saint-Séverin et Villers-le-Temple, traversons prudemment la RN 63, mieux connue sous le nom de route du Condroz, pour nous rendre à Nandrin. Si à Villers on a trouvé sur plusieurs sites des traces d'occupation néolithique, à Nandrin une seule hache polie a été découverte. De la période Gallo-Romaine, des traces ont été exhumées au Tombeu.

La construction en pierre la plus ancienne du village est la tour de l'église (XI<sup>e</sup> siècle), tour domaniale construite par le seigneur pour sa protection et celle de ses paysans, le domaine est cité pour la première fois en 1093 (orthographié Nandrech) comme possession de la collégiale Saint-Paul de Liège, en 1181, le chapitre de Saint-Paul cède ses droits à l'évêque Raoul de Zoëbringen.

Nandrin restera seigneurie féodale relevant de la mense épiscopale de Liège jusqu'au 19 septembre 1619, date à laquelle Ferdinand de Bavière vend ses droits à Jean de Méan, déjà propriétaire de la Gotte, et à Philippe de Saint-Esprit qui avait acquis de Thierry Hoen les biens de la Tour. Jusqu'au 28 avril 1763, date à laquelle la famille Woot de Tinlot prend possession de l'entière des biens jusqu'à la révolution française, les familles Oranus, Tabollet, Soumagne et Woot de Trixhe se seront succédé comme propriétaires.

De l'église primitive, seule subsiste donc la tour restaurée à plusieurs reprises, démembrée de la paroisse de Soheit en 1252. Une nouvelle construction néo-classique lui fut ajoutée en 1837, jugée

rapidement trop petite dès 1875 un projet d'agrandissement voit le jour, mais sa matérialisation en style néo-gothique ne se réalisera qu'entre 1928 et 1930 selon les plans d'André Bage. Sa consécration devra attendre le 16 août 1951.



De l'autre côté de la place actuelle subsiste le donjon du château de Nandrin, lequel château a entièrement disparu mais dont on conserve l'image grâce au dessin de Remacle Leloup. Classé le 1<sup>er</sup> août 1933, le donjon fut construit au XIII<sup>e</sup> siècle par Baudouin de Dinant ; il passera ensuite à la famille Corswaremme jusqu'en 1423, puis aux Hoen et, comme nous l'avons vu, jusqu'à la révolution française aux Soumagne. Se succéderont ensuite le marquis de Gages, puis en 1858 le comte Victor Van den Steen de Thoy. En 1974, la famille Duchêne acquiert et restaure la tour en y adjoignant en 1976 un bâtiment annexe bien intégré selon les plans des architectes Léonard et Ysebrand de Lendonck.

*Vue du Château de Mandruak en Condruz:*



Plus récente, caractéristique des constructions condrusiennes, la Ferme de la Tour fait face à l'église par une voie ouverte en 1851, construite entre 1697 et 1701 pour Th.-Fr. de Soumagne par Gilles-François Delhaye, maître maçon, Nicolas Romsée, charpentier et Laurent Coureux, en pierres calcaires provenant de la carrière de la Falie, pierres de grès avoine du bois de Fraiture, la chaux qui cimente l'ensemble provenant de la carrière de Chockier (Flémalle). Elle sera rachetée le 16 juin 1964 par Monsieur Hubert Vaesen au comte Van den Steen (propriétaire également du château de Jehay Bodegnée qui vient de devenir propriété de la Province de Liège suite à son décès) et en 1988 par son fils Jules Vaessen, qui en est actuellement propriétaire exploitant.

La place, c'est le coeur du village, appelée originellement le batty, elle évoluera fortement au fil des temps ; elle porte actuellement deux noms, celui d'**Ovide Musin**, célèbre violoniste né le 22 septembre 1854 dans une très belle construction du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui servi de succursale à l'union coopérative de Liège. Rachetée en 1986 par la commune, elle fera l'objet d'une restauration en 1990 dans le cadre d'un projet de rénovation rurale, le rez-de-chaussée fut d'abord aménagé en espaces commerciaux (sans beaucoup de succès) puis devint en 1999 le siège d'une partie des services communaux. Et celui d'**Arthur Botty**, ancien juge de paix, mort en captivité lors de la première guerre mondiale. S'y trouve d'ailleurs l'ancien tribunal

de la justice de paix, construction en briques datant de 1860, aujourd'hui occupée par le service de police, l'ALEm et la royale Lyre Nandrinoise, ainsi que la salle du conseil qui se mue occasionnellement en salle des mariages.

Au milieu du nouveau rond-point, se trouve la pompe qui alimenta le village pendant un siècle ; le puits qui devait l'alimenter fut creusé en 1863 mais, situé dans un sol marécageux, l'eau en était impropre à la consommation, la pompe fut raccordée par canalisation à la source du ru Sainte-Catherine ou du Petit-Baimont en 1871. Actuellement elle fonctionne en circuit fermé, la canalisation s'étant obstruée faute d'entretien. Un autre ruisseau canalisé traverse la place, prenant sa source dans la propriété du marquis Impériali, le ruisseau du fond de Soheit longe le tige Pâquette, puis s'écoule vers le Tombeu et le Cwena.

D'autres bâtiments intéressants bordent la place qui se situe à la cote 200, nous citerons la ferme Wery (Degrève) construite en 1672, la ferme-Château (1653), le musée de la vie rurale condreuse, créé en 1972 par l'Élan "Fondation Christian Blavier", qui vient de se voir remettre le 16 septembre 2000 des mains du gouverneur de la Province Paul Bolland le brevet l'autorisant à porter le titre de Royal et, bien qu'on puisse difficilement le qualifier de remarquable, le bâtiment datant de 1958, abritant les autres services de l'Administration communale.

Le village le plus important de l'entité regroupe aussi autour de sa place, de nombreux commerces qui en fait un pôle d'attraction important qui devrait se confirmer par la réouverture prochaine d'une librairie. Par contre, contrairement aux autres villages de la commune, on peut regretter l'absence d'animation locale : pas de Nandrin animation, pas de Nandrin en fête, et le récent déplacement de la foire commerciale et artisanale organisée par l'association des commerçants et artisans de Nandrin (ACAN) du centre du village vers l'Espace des Saules ne fait que renforcer ce vide. Pourtant on se souvient de l'engouement suscité en avril dernier par l'organisation, par la Royale Lyre Nandrinoise, d'une grande fête en l'honneur de la venue de sa jumelle de Saint-Père-Marc-en-Poulet, (petite commune française du bord de la Rance, près de Saint-Malo, Ille et Vilaine)...



Nous avons fait ici une brève visite dans le centre, mais Nandrin compte également de nombreux hameaux intéressants. Si vous le désirez, nous pourrions les parcourir dans le prochain numéro. □

## *Environnement général*

---

# **Eaux usées...**

**La Wallonie est en retard pour l'épuration de ses eaux usées. Elle doit se mettre en règle d'urgence. Le ministre Forêt y consacrerait plus de 30 milliards de francs d'ici 2004. Quelle est la situation générale et celle de Nandrin en particulier ?**



## *Les grands axes*

S'il est un mot qui résume le mieux l'action de l'ancien ministre de l'Environnement Guy Lutgen, c'est probablement ***parc à conteneur***. Quant au nouveau ministre Forêt, il se pourrait bien que ce se soit ***eaux usées***...

Ce travail titanesque, laissé en veilleuse (c'est un euphémisme) par les gouvernements wallons successifs, repose dorénavant sur plusieurs piliers prévus au budget de la Région :

- Infrastructures (collecteurs, stations d'épuration) : 32,5 milliards.
- Élimination des boues d'épuration : 1 milliard.
- Protection des zones de captage : 771 millions.
- Développement de l'épuration individuelle : 300 millions.

Si tout se passe comme prévu, la Wallonie rentrera en 2004 - en matière d'épuration des eaux - dans le rang européen où elle occupait jusqu'à présent la place du cancre (avec le Portugal). La priorité des priorités : la construction de stations d'épuration et de collecteurs (respectivement 17 et 21, engagés au budget 2000). Parmi les zones sensibles, on pointe la vallée mosane, où il n'existe pratiquement aucune infrastructure. Ainsi, 9 milliards concernent le sous-bassin hydrographique "Meuse-aval" (de Namur à la frontière hollandaise).

### *Épuration collective et individuelle*

Si l'épuration collective est aujourd'hui sur les rails, avec son maître d'oeuvre (la Société Publique de Gestion des Eaux) et ses budgets programmés, il n'en reste pas moins que toutes les communes ne seront pas reprises dans le projet, loin s'en faut.

Si l'on globalise les projets rentrés il y a quelques années par les Communes, on arrive à la construction de 700 stations d'épuration. Démentiel autant qu'utopique.

Lorsque l'estimation dépasse un coût de 45 000 F par habitant (collecteurs compris), le projet est ajourné ou l'épuration individuelle est privilégiée. À titre d'exemple, la moyenne wallonne est de

26 500 F par équivalent habitant. À Nandrin, le coût exact n'a jamais été rendu public.

Le coût actuel d'une unité d'épuration individuelle est de 150 000 à 200 000 F. La Région wallonne octroie actuellement une prime de 60 000 F pour une installation d'une capacité égale ou inférieure à 6 équivalents habitants. Le ministre Forêt propose de faire passer cette prime à 100 000 F pour les systèmes agréés et à 125 000 F si l'évacuation des eaux s'effectue par un drain dispersant.

Si la population économise le versement de la taxe communale sur le rejet des eaux usées - qui n'aura plus d'objet - les Communes pourront récupérer les montants en fonction de leurs efforts pour développer l'épuration individuelle.

En 1999, 695 primes ont été octroyées pour un total de 37,7 millions de francs. Le doublement de la prime, l'accélération des demandes, la non-réalisation de nombreuses stations dans les communes de moins de 2000 habitants et les initiatives communales en vue de regrouper l'épuration individuelle, ont amené le ministre à tabler sur un budget annuel de 300 millions à partir de 2001 pour aider au développement de l'épuration individuelle.

### *Et à Nandrin ?*

Certains d'entre vous se souviennent qu'en 1997, la Commune de Nandrin avait élaboré dans la plus grande précipitation un plan communal général d'égouttage (PCGE) : entreprise pharaonique d'une grande complexité technique, d'un coût en proportion, avec - en prime - une station d'épuration envisagée au pied du site de la Rochette à Villers-le-Temple, l'un de plus beaux sites de la commune.

Le cabinet du ministre a classé les dossiers d'égouttage et de construction de stations en plusieurs catégories : programmé, en réserve, non-repris, écarté. Le plan nandrinois se trouve dans les "non-repris". Cela signifie que l'on n'en discute pas... d'ici 2004. Après ? Mystère.

Adapté d'un article paru dans le journal *Vers l'Avenir* du 7 septembre 2000.

## **Connaissez-vous votre patrimoine ?**

Voici les questions de ce numéro, dont les réponses correctes qui nous parviendront avant la parution du prochain bulletin vaudront à leur auteur un cadeau surprise.

1. Quelle est la pierre qui constitue la plupart des bâtiments anciens de notre commune ?
2. Qui est Remacle Leloup ?
3. Quel est le nom de la famille de champignons dont la face inférieure du chapeau est constituée de tubes ?
4. Quel est donc ce grand oiseau, autrefois disparu de Belgique, qui revient nicher dans le Sud du pays depuis plusieurs années. Un exemplaire a même été observé plusieurs fois à Nandrin (dans le bois de Berleur) ?
5. Quel est le nom de la méthode naturelle d'épuration des eaux usées faisant appel à des végétaux aquatiques ?
6. La Commune de Nandrin pratique-t-elle le fauchage tardif des bords de routes ?

### *Réponses du questionnaire du numéro 78.*

1. C'est Joseph Radelet. Il était le maire de Warzée.
2. Plovinette.
3. La Petite tortue, le Paon du jour et le Vulcain.
4. Les érables champêtre, sycomore et plane.
5. La Joubarbe d'Aywaille (endémique de la "Heid des Gates" à Aywaille).
6. Les avions cargos de TNT à Bierset !




## **Ici**

### *Le PPNa remarqué par l'Unesco*

Le PPNa a récemment eu l'heureuse surprise de recevoir de l'Unesco le courrier électronique suivant :

"J'ai le plaisir de vous informer que votre site web a été sélectionné par l'Unesco pour figurer dans le CD-ROM intitulé Guide du Millenium des Ressources Culturelles sur le Web, à paraître avec le Rapport Mondial sur la Culture 2000. Les informations contenues dans le CD-ROM figureront également bientôt sur le site web de l'Unesco".

### *Une nouvelle association à Nandrin*

 Le 6 septembre 2000, les statuts de création d'un syndicat d'initiative ont été signés par les six membres fondateurs, choisis pour leur intérêt, leur disponibilité et leur connaissance des différents villages composant la commune de Nandrin.

Pourquoi créer une nouvelle association alors qu'il en existe déjà beaucoup sur notre territoire ? La réponse est simple : seul un syndicat d'initiative ou un office du tourisme peut obtenir une reconnaissance officielle et par là même pouvoir bénéficier de subsides et d'aide technique qui pourront profiter à tous.

Le but est aussi de mieux faire connaître notre entité, et d'y développer un tourisme de qualité. Soyons clair, le tourisme troupeau, style "beau vélo de RAVeL", ne nous intéresse pas. Il existe d'autres moyens de découvrir une région et, plus intelligemment.

Le syndicat d'initiative disposera aussi prochainement d'un local permanent accessible à tous, et une des premières réalisations consiste à élaborer et éditer en collaboration avec l'Institut géographique national, une carte touristique reprenant les différentes promenades réalisables sur l'entité. Celle-ci sortira dans le courant du deuxième trimestre de 2001.

Actuellement vous pouvez contacter le syndicat d'initiative au 04.371.54.94 ou au 085.51.33.74.

Le Conseil d'administration de l'ASBL Syndicat d'initiative se compose de madame Dominique Adam et messieurs René Dumonceau, Jean-Claude Dumoulin, André Fagnoul, José Giot et Guy Mottet. L'Assemblée générale a élu comme trésorier René Dumonceau, secrétaire Dominique Adam et président Jean-Claude Dumoulin.

Nous aurons l'occasion dans les prochains bulletins de suivre l'évolution des activités de l'ASBL.

### *Naissance également d'une nouvelle ASBL "VAN" (Vivre à Nandrin)*




ETTE nouvelle association locale se propose de développer "un projet de rationalisation du réseau de chemins et sentiers de Nandrin et environs". Par un courrier envoyé au PPNa au printemps dernier, elle nous proposait de manifester une adhésion de principe au projet.

S'intéresser à une épineuse problématique comme celle des chemins et sentiers est éminemment louable. Comme vous vous en souvenez probablement, un "groupe sentiers", rassemblant des personnes passionnées par ce sujet, avait déjà effectué un énorme travail de recensement. Celui-ci fut remis en 1998 aux autorités communales qui effectuèrent illico un "remarquable" classement vertical du dossier (voir PPNa contact numéro 76). À notre Assemblée générale de 1999, l'ambiance concernant ce point précis était d'ailleurs plutôt morose...

Alors, si d'autres ont la force de prendre le relais, bonne chance à eux. Le PPNa reste ouvert à une éventuelle collaboration avec cette jeune association, dès lors qu'elle se sera présentée officiellement.

*Les champignons : nouveau carton pour l'expo Saint-Martin !*

 Le week-end du 14 octobre, les JNC (Jeunes Naturalistes du Condroz) organisaient leur traditionnelle exposition de champignons. Et encore une fois, ce fut le succès : plusieurs centaines d'espèces différentes joliment rassemblées sous le préau de l'école et parfaitement identifiées par plusieurs orfèvres - bénévoles - en la matière (dont un tout exprès remonté pour l'occasion de sa nouvelle résidence française). À noter un fabuleux exemplaire de *Lepiota procera* (la lépiote élevée), haut d'une quarantaine de centimètres.



Une promenade guidée avec plus de cinquante participants, des toasts aux agarics, chanterelles ou trompettes de la mort, complétaient les réjouissances.



## **Ailleurs**

### *Une heureuse initiative*



HALLE, les sociétés Colruyt et Kraft foods ont construit ensemble une station d'épuration destinée à traiter les eaux usées de ces deux sociétés. Leurs eaux usées sont complémentaires, le mélange de leurs eaux fournit un milieu équilibré qui permet, par un procédé entièrement biologique, de réduire la pollution de 95 %. Cette station permet de traiter 600 m<sup>3</sup> d'eau usée par jour.



---

URL : <http://www.multimania.com/ppna>  
E-mail : [ppna@swing.be](mailto:ppna@swing.be)